



# Afrique de l'Ouest et du centre : maïs ou sorgho ?

Mil et sorgho, cultures vivrières dominantes des zones de savane d'Afrique de l'Ouest et du Centre, seraient-elles peu à peu remplacées par le maïs ? L'implantation d'une céréale productive comme le maïs, souvent développée avec succès, dépend néanmoins des politiques agricoles et en particulier de l'avenir de la production cotonnière.

J.-L. FUSILLIER  
CIRAD-CA, BP 5035,  
Montpellier Cedex 1, France  
Clichés C. Poisson et J. Chantereau

Les productions céréalières (mil, sorgho, maïs, riz), base des régimes alimentaires des zones de savane en Afrique de l'Ouest et du Centre, connaissent depuis vingt ans des évolutions bien différentes.

Depuis longtemps, la production de riz a retenu l'attention des gouvernements et des bailleurs de fonds. Les investissements destinés à cette culture, centrés sur les périmètres irrigués, ont mobilisé l'essentiel de l'appui aux productions céréalières, sans pour autant satisfaire l'essor de la consommation.

Aujourd'hui, le mil et le sorgho, cultivés en conditions pluviales, dominant toujours la production céréalière (figures 1, 2) : environ 80 % dans les pays sahéliers et 60 % dans les pays côtiers, selon la FAO. Mais la production de mil et sorgho connaît une croissance modérée, + 3,3 % par an de 1974-1977 à 1989-1991 dans les pays sahéliers et + 2,1 % dans les pays côtiers, avec des variations interannuelles très fortes. Dans le même temps, la production de maïs s'est distinguée par un rythme de croissance rapide : + 8,6 % par an dans les pays sahé-

liens, ce qui correspond à un « décollage » de la production et + 4,7 % dans les pays côtiers où le maïs est traditionnellement cultivé.

Cette dynamique forte pour le maïs pourrait traduire une substitution partielle au sorgho. On tentera ici d'éclairer les conditions de cette progression en examinant l'aire géographique concernée et les facteurs en jeu. On s'interrogera également sur les perspectives de ces cultures dans le contexte économique actuel.

## La place des céréales dans les systèmes de culture

A l'échelle de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, la répartition des cultures de mil, de sorgho et de maïs répond globalement au zonage climatique, en liaison avec leur sensibilité à la sécheresse particulière (figure 3). La zone du mil correspond aux régions recevant moins de 800 millimètres de pluie par an, celle du sorgho domine pour les pluviométries com-

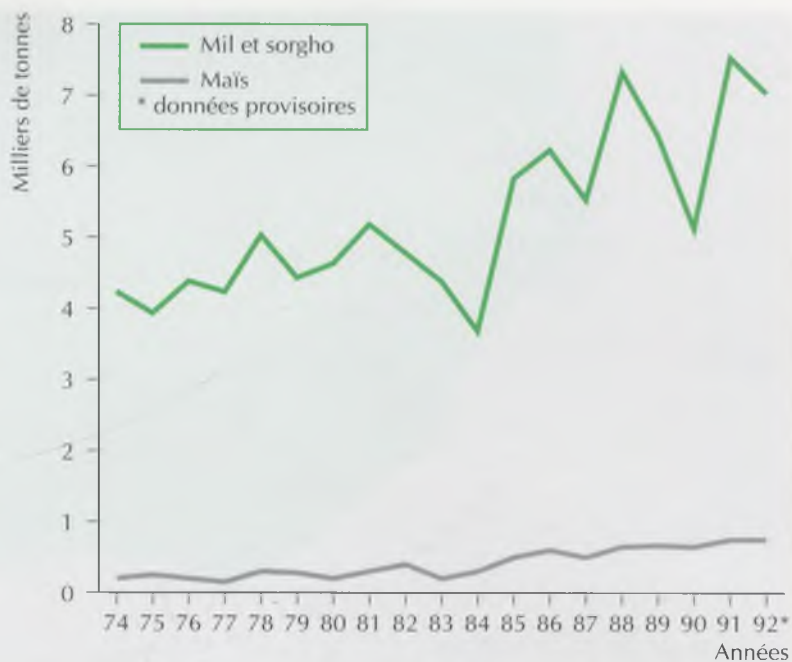


Figure 1. Production de maïs, mil et sorgho dans les pays sahéliers (FAO).

prises entre 800 et 1 000 millimètres, enfin le maïs devient important au-dessus de 1 000 millimètres.

Il est cependant délicat d'étudier les évolutions à l'échelle d'un pays ou d'une région parce que l'approche

statistique des productions et de ses composantes (surfaces, rendements) se heurte au manque de fiabilité des données. Le fait qu'il s'agisse de productions principalement auto-consommées dans les exploitations, accroît la difficulté des estimations. Il est en revanche plus pertinent de comparer les situations locales, à l'échelle du terroir villageois. Ainsi, les assolements de onze sites ont pu être analysés, à la suite d'enquêtes sur le terrain : Syonfan et Karakpo au nord de la Côte-d'Ivoire, Kourouma et Daboura au Burkina Faso, Manga, Waragni au centre et Poissongui au nord du Togo, Fonsébougou et Niaradougou au sud du Mali, les Terres neuves de Koumpentoum-Maka au Sénégal, la zone cotonnière du sud du Tchad. Ces sites ne couvrent pas toute la diversité de la zone de savane où le maïs, adapté au climat, entre en concurrence avec le sorgho. Mais leur dispersion géographique permet de nuancer cette opinion de l'expansion du maïs, souvent considérée comme généralisée à l'ensemble de ces régions. Trois dynamiques se dessinent actuellement.

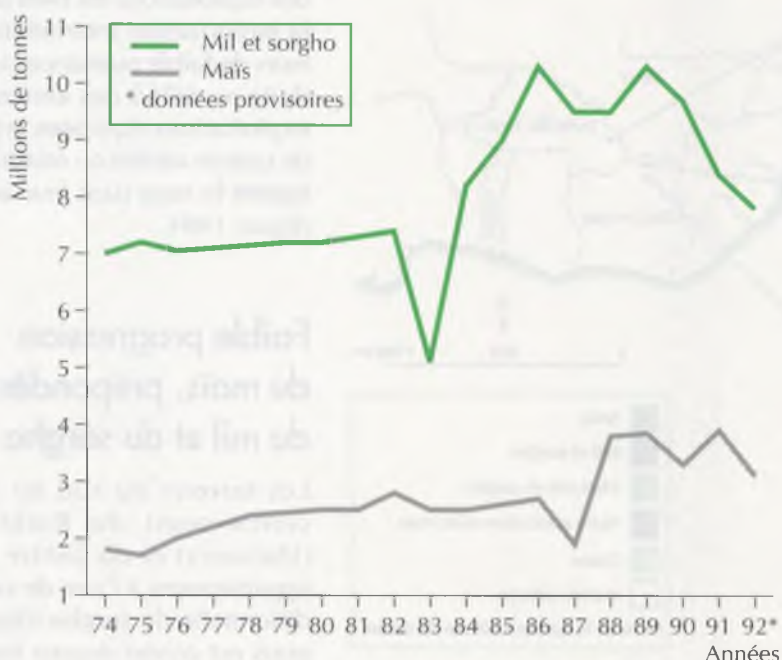


Figure 2. Production de maïs, mil et sorgho dans les pays côtiers (Côte-d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigéria) (FAO).





Figure 3. Les zones de cultures céréalières en Afrique de l'Ouest.

### Progression du maïs, marginalisation du mil et du sorgho

Dans les deux terroirs du nord de la Côte-d'Ivoire, représentatifs de situations contrastées de mécanisation et

de production de coton, le maïs en culture pure est de plus en plus développé (figure 4). Le mil et le sorgho, déjà marginaux en 1975, ont totalement disparu en 1989.

Kourouma, au Burkina Faso, est situé dans la zone de culture traditionnelle du sorgho, où la substitution par le maïs est en cours. Ce terroir présente une particularité : la mécanisation des exploitations est bien avancée et la motorisation intermédiaire (tracteurs de faible puissance) a été introduite au début des années 80. Les exploitations équipées en matériel de culture attelée ou motorisée privilégient le maïs dans leur assolement depuis 1984.

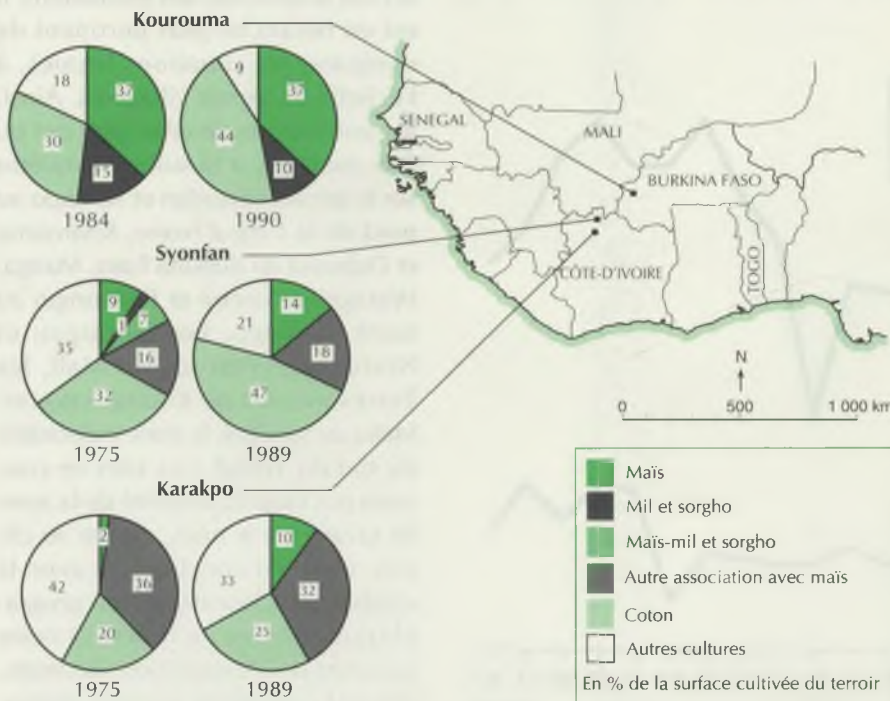


Figure 4. Progression du maïs et marginalisation du mil et du sorgho. Evolution des systèmes de culture en zone de savane d'Afrique de l'Ouest (% de la surface cultivée du terroir affecté à la culture considérée).

### Faible progression du maïs, prépondérance du mil et du sorgho

Les terroirs du sud du Mali, du centre-ouest du Burkina Faso (Daboura) et du centre du Togo appartiennent à l'aire de culture traditionnelle du sorgho (figure 5). Le maïs est connu depuis longtemps, mais il était encore marginal très récemment. Il occupait généralement les champs de case cultivés de



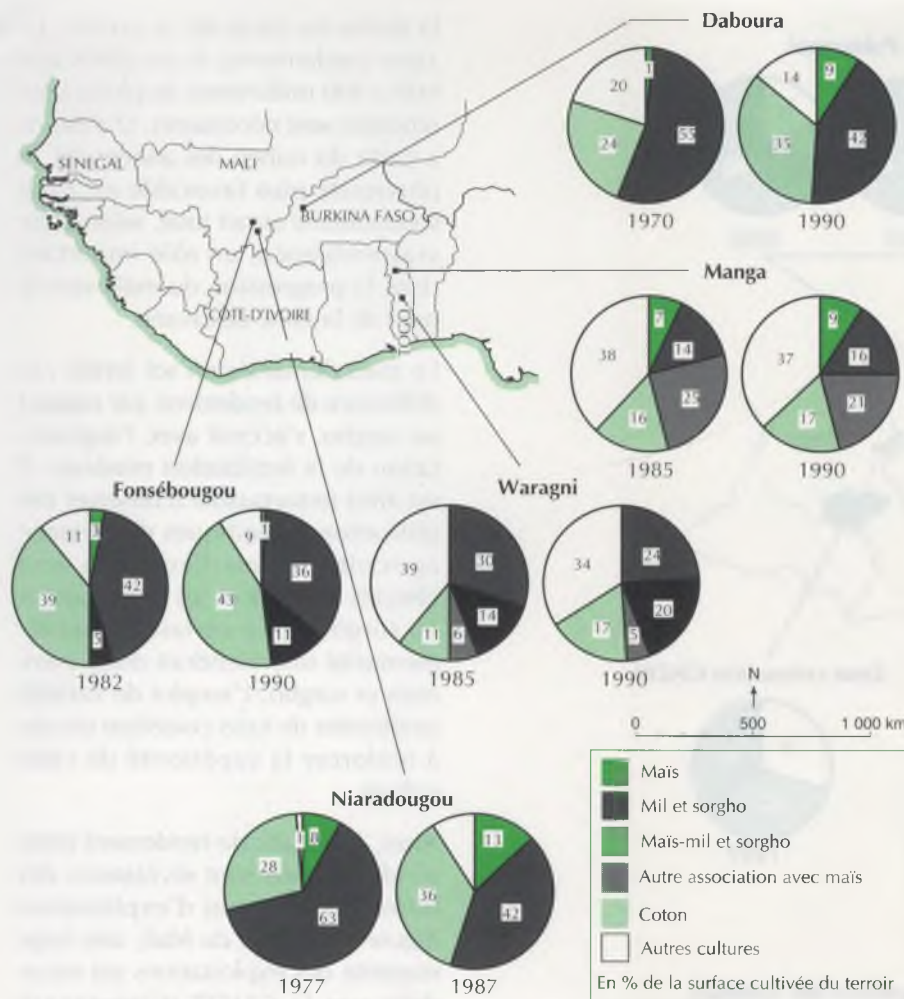


Figure 5. Progression limitée du maïs et maintien d'une prépondérance du mil et du sorgho. Evolution des systèmes de culture en zone de savane d'Afrique de l'Ouest (% de la surface cultivée du terroir affecté à la culture considérée).

développement du cotonnier, la diffusion du maïs apparaissant seulement comme une dynamique connexe.

### Absence de progression du maïs

Les terroirs des Terres neuves du Sénégal oriental, du nord du Togo (Poissongui) et du sud du Tchad recouvrent des situations très distinctes (figure 6). Au Sénégal oriental, il s'agit d'une zone d'immigration où les disponibilités foncières restent abondantes. En 1974, les agriculteurs-migrants, lors de leur installation sous l'égide d'un projet, n'ont pas accepté le cotonnier et le maïs proposés par l'encadrement. Le rejet de cette recommandation technique coton-maïs semble tenir, en première analyse, à l'existence d'une alternative plus rémunératrice : la culture de l'arachide.

Au nord du Togo, l'introduction du cotonnier n'a pas été un succès, pour d'autres raisons. Sur le terroir de Poissongui, la forte pression démographique entraîne la dégradation des sols. Pour subvenir aux besoins alimentaires vivriers, les agriculteurs accordent une part croissante à la sole céréalière, mais pas au maïs : la baisse de la fertilité des sols et le faible niveau d'équipement des exploitations ne permettent pas une valorisation de cette culture exigeante.

Le bassin cotonnier du sud du Tchad se caractérise par des pratiques agricoles très extensives. L'absence de percée du maïs serait une conséquence la faible intensification des céréales.

façon continue, au voisinage immédiat des habitations, bénéficiant ainsi de pratiques culturales soignées (entretien, matière organique). La progression actuelle du maïs correspond à un déplacement de la culture au sein des terroirs, vers les champs plus éloignés qui sont habituellement dévolus au mil et au sorgho.

L'exemple du terroir de Daboura au Burkina Faso montre que le maïs atteint des zones très septentrionales.

Il peut même être cultivé en association avec le sorgho, et non en culture pure, comme c'est le cas à Fonsébougou au sud du Mali et à Waragni au centre du Togo.

Le trait le plus marquant de l'évolution de ces systèmes de culture est le

### Les qualités respectives du maïs et du sorgho

Le choix des producteurs dépend de certains éléments clés : productivité,

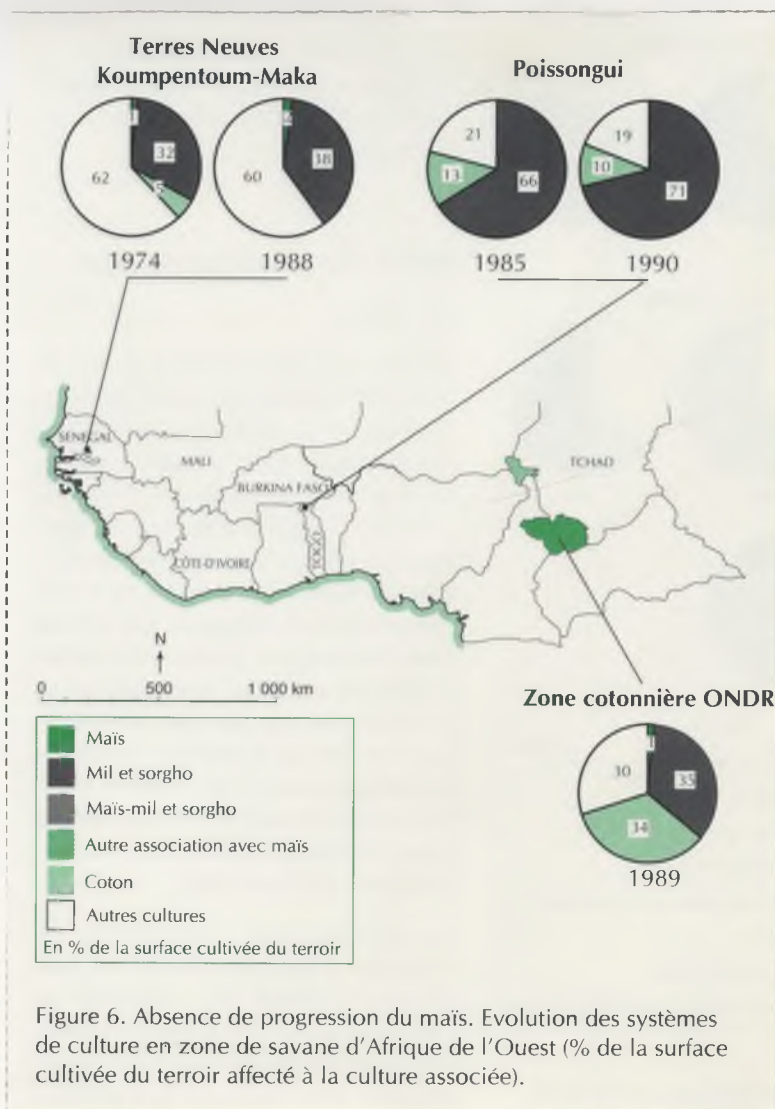


Figure 6. Absence de progression du maïs. Evolution des systèmes de culture en zone de savane d'Afrique de l'Ouest (% de la surface cultivée du terroir affecté à la culture associée).

adaptation au climat et au sol, souplesse de calendrier cultural, adaptation aux exigences des consommateurs, facilité de transformation post-récolte.

### Les avantages du maïs : productivité et précocité

Avec son rendement potentiel nettement supérieur au sorgho, le maïs permet une productivité du travail plus élevée, même si sa culture exige une charge de travail sensiblement plus lourde (le sorgho pouvant s'accommoder d'un moindre entretien).

Le caractère productif du maïs ne se manifeste toutefois pleinement qu'en conditions d'apports d'eau et de fertilisation adaptées, plus contraignantes que pour le sorgho. Les besoins en eau du maïs varient selon

la durée du cycle de la variété. En zone soudanienne, il est admis que 600 à 900 millimètres de pluies bien réparties sont nécessaires. D'ailleurs, à partir du milieu des années 80, la pluviosité plus favorable en zone soudanienne aurait joué, selon toute vraisemblance, un rôle important dans la progression du maïs vers le nord de la zone de savane.

Le maïs demande un sol fertile ; la différence de rendement, par rapport au sorgho, s'accroît avec l'augmentation de la fertilisation minérale. Il est ainsi remarquable d'observer des utilisations spécifiques de l'espace agricole : les meilleurs sols sont affectés au maïs et les plus pauvres au sorgho. Une certaine complémentarité interviendrait donc entre maïs et sorgho. L'emploi de variétés améliorées de maïs contribue encore à renforcer la supériorité de cette culture.

Ainsi, les écarts de rendement entre sorgho et maïs sont révélateurs des différents systèmes d'exploitation (figure 7). Au sud du Mali, une large majorité des exploitations est encadrée par la CMDT (Compagnie malienne de développement des textiles). Le rendement de l'ensemble mil et sorgho plafonne entre 1 et 1,2 tonne par hectare (systèmes irrigués exceptés), alors que celui du maïs se situe le plus fréquemment entre 1,5 et 2,5 tonnes par hectare. La culture du mil et du sorgho ne reçoit pratiquement jamais de fumure. En revanche, la proportion de la surface de maïs suivie par les structures de développement et bénéficiant d'une fertilisation varie fortement selon le pays et l'année : quasi-inexistante dans le centre-sud du Togo, de 20 à 50 % au Sénégal et de 50 à 70 % au Mali. Ceci explique le large éventail des rendements obtenus en maïs, qui s'étend de moins d'une tonne à près de 4 tonnes par hectare.

La précocité de certaines variétés de maïs (cycle de 90 jours) constitue un autre avantage important dans la zone soudanienne à la « période de soudure » : consommé en épi vert, en attendant les récoltes des autres cultures vivrières à cycle plus long,



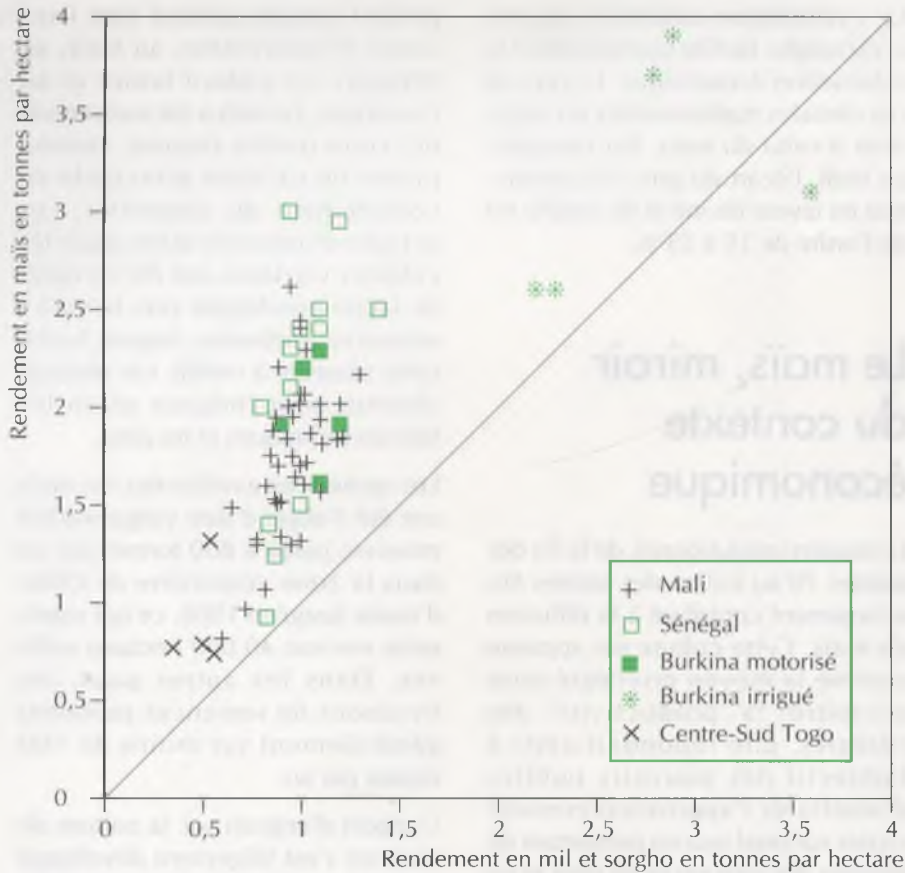


Figure 7. Rendements en maïs, mil et sorgho des exploitations cotonnières, pendant la période 1984-1992. Chaque point représente les rendements moyens en maïs, mil et sorgho d'une région encadrée par une société cotonnière, pour une année donnée (sources : CIRAD-CA Togo et sociétés cotonnières CMDT, SODEFITEX, SOFITEX).

le maïs constitue souvent la meilleure production complémentaire. La commercialisation de ce maïs dès le mois de septembre peut réduire le manque de trésorerie dans l'attente de la recette du coton. Certes, il existe des variétés sélectionnées de sorgho précoces et productives, mais leur emploi reste limité pour deux raisons ; elles sont souvent sujettes à des problèmes de moisissures des grains, les panicules étant compactes ; les consommateurs préfèrent consommer les variétés traditionnelles, aux qualités culinaires et gustatives plus appropriées.

### Les avantages du sorgho : rusticité, mouture aisée, qualités gustatives

Le sorgho est une plante peu exigeante, bien adaptée au milieu naturel de la région : forts aléas

climatiques, faible fertilité des sols... Sa rusticité en fait une culture sécurisante pour les producteurs, contrairement au maïs. Ce dernier, par sa plus grande sensibilité à la sécheresse, fait encourir un risque alimentaire (l'autosuffisance en céréales est souvent un objectif prioritaire des producteurs à cause de l'instabilité des marchés céréaliers) et un risque financier, en particulier dans le cas du maïs récolté en grains (remboursement des intrants nécessaires pour atteindre une bonne productivité). Au sud du Mali, en 1992-1993 (avant la dévaluation du franc CFA), le coût des engrais à l'hectare représentait l'équivalent de 500 à 700 kilogrammes de maïs.

La facilité de mouture est un critère important car cette opération est en général réalisée manuellement par les femmes. Le décortiquage et la mouture sont moins pénibles et moins longs pour le mil et le sorgho que pour le maïs, ce dernier ayant un grain plus dur (tableau 1).

Le décortiquage du maïs n'est pas toujours pratiqué. Mais la mouture est si pénible qu'elle devient un obstacle à la vulgarisation de cette plante. Au nord du Cameroun, l'installation de moulins a été une condition nécessaire à l'adoption du maïs par les paysans. Toutefois, la mouture mécanisée du maïs est plus onéreuse que celle du mil ou du sorgho : 25 à 50 % plus chère au nord du Cameroun.

Enfin, de nombreux travaux sur l'alimentation dans les pays sahéliens montrent que les consommateurs urbains et ruraux restent très attachés au mil et au sorgho. Ces produits sont appréciés pour leur qualité gustative et leur image traditionnelle, fortement associée à des valeurs sociales positives. Signe de cette valorisation, le mil et le sorgho apparaissent très souvent dans les plats de fête, en particulier certaines variétés comme le sorgho mouskwari au nord du Cameroun. En revanche, le maïs entre simplement dans les préparations quotidiennes (couscous, bouillies) comme une céréale « banale ».

Tableau 1. transformation manuelle du maïs et du sorgho, exprimées en kilogrammes de grains par heure de travail (AGEL et YUNG, 1985).

	Maïs	Mil et sorgho
Décortiquage	8 à 12	9 à 15
Mouture	2 à 3	4

La « valorisation culturelle » du mil et du sorgho facilite probablement la valorisation économique. Le prix de ces céréales traditionnelles est supérieur à celui du maïs. Par exemple, au Mali, l'écart du prix à la production en faveur du mil et du sorgho est de l'ordre de 15 à 25 %.

## Le maïs, miroir du contexte économique

Le soutien institutionnel, de la fin des années 70 au milieu des années 80, a largement contribué à la diffusion du maïs. Cette culture est apparue comme le moyen privilégié pour accroître la productivité des céréales. Elle répondait ainsi à l'objectif des pouvoirs publics d'améliorer l'approvisionnement vivrier national tout en permettant de dégager des ressources en terre et en travail au profit de cultures d'exportation, essentiellement le coton.

## Culture indissociable du développement cotonnier

Cet appui est intervenu notamment par le biais des sociétés cotonnières, investies d'une mission de dévelop-

pement agricole général dans leurs zones d'intervention, au Mali, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire et au Cameroun. Le maïs a été recommandé, voire parfois imposé, comme plante de rotation principale en complément du cotonnier. Les actions d'intensification pour les cultures vivrières ont été dirigées de façon privilégiée vers le maïs : semences améliorées, engrais, herbicides (souvent à crédit). Les résultats obtenus sont inégaux selon les thèmes techniques et les pays.

Les semences améliorées de maïs ont été l'objet d'une vulgarisation massive, jusqu'à 800 tonnes par an dans la zone cotonnière de Côte-d'Ivoire jusqu'en 1988, ce qui représente environ 40 000 hectares cultivés. Dans les autres pays, les livraisons de semences portaient généralement sur moins de 100 tonnes par an.

L'apport d'engrais sur la culture de maïs ne s'est largement développé que dans la zone cotonnière du Mali. La surface en maïs fertilisé serait passée de 10 000 hectares en 1981 à 70 000 hectares en 1992, mais avec une réduction des doses épandues. La pratique de la fertilisation minérale a été d'abord soutenue par des mesures incitatives. Le Mali est en effet le seul pays à avoir engagé une action publique de collecte du maïs d'une envergure significative (jusqu'à 8 000 tonnes collectées) à un prix rentabilisant l'emploi des engrais. La libéralisation du marché céréalier en 1986 a conduit la CMDT à abandonner cette collecte : l'infléchissement des surfaces de maïs est depuis lors perceptible et les producteurs se tournent vers la culture associée maïs-sorgho.

Les herbicides ont connu un développement élevé au Mali et en Côte-d'Ivoire, contrairement au Sénégal et au Cameroun. La motivation de leur utilisation relève plutôt d'une logique d'extension des surfaces que d'intensification des cultures.

L'appui à la mécanisation des exploitations cotonnières (crédit aux équipements et formation des agriculteurs) a apporté une contribution

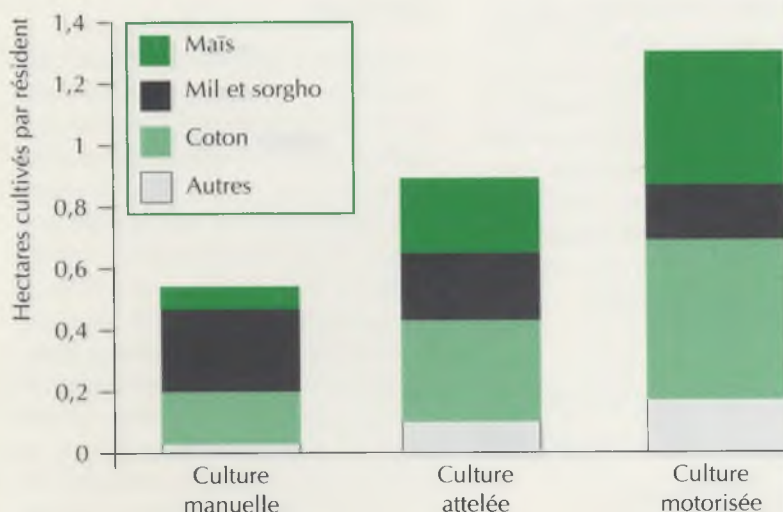


Figure 8. Effet de la mécanisation sur la surface cultivée par exploitation dans l'Ouest du Burkina Faso (FAURE, 1991, 1992).



plus décisive à la diffusion du maïs que les actions d'intensification. En tant que plante de rotation privilégiée avec le cotonnier, le maïs a pleinement bénéficié de l'extension des surfaces, rendue possible avec la mécanisation (figure 8). Par exemple, à Daboura au Burkina Faso, l'équipement en culture attelée puis motorisée accompagne la réduction de la place du sorgho dans l'assolement.

## La crise cotonnière change la donne

A partir de 1986, la crise des filières cotonnières, caractérisée par la chute du prix du coton sur le marché international, vient perturber les dynamiques céréalières. Les sociétés cotonnières, confrontées à des déficits financiers, réduisent leur appui aux producteurs. Leur désengagement concerne en premier lieu les cultures vivrières.

Le crédit et la distribution relatifs aux intrants pour les cultures vivrières sont remis en cause. Actuellement, le secteur privé, trop peu développé, ne peut pas encore se substituer à cette organisation. Son intervention risque d'être limitée aux seules zones les plus accessibles et les plus rentables, délaissant donc une grande partie du milieu rural. Un secteur associatif de type groupements de producteurs s'organise progressivement, mais il serait nécessaire de former les représentants, en particulier à la gestion.

Chez les agriculteurs, la crise se traduit par une baisse sensible de la marge cotonnière. Les intrants sont plus chers alors que le prix du coton stagne ou diminue selon les pays. Cette situation compromet l'intensification du maïs qui était jusqu'alors financée en grande partie par les recettes du coton. La valorisation

marchande du maïs est bien souvent trop limitée pour couvrir les charges de la culture. Au Mali par exemple, dans l'une des régions les plus avancées (Koutiala), la part de la production de maïs destinée à la vente est trop faible, de l'ordre 20 % en 1992, c'est-à-dire *grosso modo* 500 kilogrammes de grains par hectare. Cela permettait de couvrir, en 1993 avant la dévaluation du franc CFA, 50 kilogrammes d'engrais complet et 100 kilogrammes d'urée par hectare.

Dans les zones cotonnières du Mali, du Burkina Faso et du Togo, les producteurs réagissent en restreignant les intrants pour le cotonnier et le maïs. Ainsi au Mali, alors que la CMDT recommande pour le maïs l'emploi de 100 kilogrammes par hectare d'engrais complet NPK (engrais céréales classique 15-15-15) et de 150 kilogrammes par hectare d'urée, les pratiques paysannes ont été les suivantes en 1993 : 53 % des parcelles de maïs suivies par l'encadrement de la CMDT reçoivent en moyenne 40 kilogrammes par hectare d'engrais complet NPK et 62 %, 72 kilogrammes par hectare d'urée.

## Dévaluation du franc CFA : avenir incertain pour le maïs

La dévaluation du franc CFA est la mesure d'ajustement économique la plus récente. Elle risque de pénaliser les cultures nécessitant des intrants importés, comme le maïs, à l'inverse du sorgho ou du mil. Comment le gain potentiel à l'exportation sur le coton sera-t-il répercuté sur les exploitations agricoles ? Une amélioration significative de la marge cotonnière des producteurs pourrait redonner au coton un rôle clé dans le financement de l'intensification du maïs.

## Bibliographie

AGEL C., YUNG J.-M., 1985. La filière maïs au Sénégal. Paris, France, ministère des Relations extérieures, 109 p. + annexes.

BENHAMOU J., RAYMOND H., ZASLAVSKI J., 1983. Evaluation des filières coton et maïs au Mali. Paris, France, ministère des Relations extérieures, 250 p.

BENOIT CATTIN M., DELGADO C., 1986. Les politiques alimentaires face aux changements dans les modes de consommations des céréales en Afrique de l'Ouest : approche bibliographique. Montpellier, France, CIRAD-SAR, Documents Systèmes Agraires, n° 5.

BENOIT CATTIN M., KEBE D., 1992. Modélisation des économies locales Ouest-africaines pour évaluer l'impact des mesures d'ajustement structurel : Le cas du maïs en zone cotonnière du Mali. In Abstracts, 29th EAAE Seminar Food and Agricultural Policies under Structural Adjustment, Hohenheim, Allemagne, 21-25 septembre 1992, p. 19. Hohenheim, Allemagne, University of Hohenheim.

BENOIT M., 1977. Mutation agraire dans l'Ouest de la Haute Volta : le cas de Daboura. Cahiers ORSTOM Sciences humaines, 14 (2) : 95-111.

BIGOT Y., 1983. Le maïs de rente dans l'extrême nord de la Côte-d'Ivoire. Opportunités de production, problèmes de commercialisation. In Actes du séminaire sur les cultures vivrières, élément stratégique du développement agricole ivoirien, Abidjan, Côte-d'Ivoire, 11-15 mai 1982, p. 175-200. Abidjan, Côte-d'Ivoire, CIRES.



CIMMYT, 1991. Réalité et tendances. Le maïs dans le monde. Le potentiel maïsicole de l'Afrique subsaharienne. Mexico, Mexique, CIMMYT, 71 p.

GIRAUDY F., 1993. L'utilisation d'intrants sur les céréales dans la zone Mali-Sud. Rapport de suivi-évaluation. Bamako, Mali, CMDT, 18 p.

CONTE S., FUSILLIER J.-L., 1993. Analyse économique de la filière maïs au Cameroun. CAPP-USAID/FAC. Yaoundé, Cameroun, ministère de l'Agriculture.

COUSINIE P., DJAGNI K., 1992. Rapport annuel 1991-1992 de la section d'agro-économie. Anié-Mono, Togo, CIRAD-IRCT. Montpellier, France, CIRAD-CA, 81 p.

DUBOIS J.-P., MILLEVILLE P., 1975. Opération Terres neuves. Projet pilote Koumpentoum-Maka. Etude d'accompagnement, rapport de fin de campagne 1974-1975. Dakar, Sénégal, ORSTOM.

FAURE G., 1991. Systèmes de production et petite motorisation. Rapport annuel 1990-1991. Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, INERA. Montpellier, France, CIRAD-CA, 53 p.

FAURE G., 1992. Intensification et sédentarisation des exploitations mécanisées. Rapport annuel 1990-1991. Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, INERA. Montpellier, France, CIRAD-CA, 52 p.

FOK M., 1987. Un cas de recherche-développement en Afrique de l'Ouest, le projet maïs en zone CMDT. Montpellier, France, CIRAD-IRAT, non publié.

FOOD AND AGRICULTURAL ORGANIZATION OF THE UNITED STATES (FAO), 1988, 1989, 1990, 1991, 1992. Yearbook production 1988, 1989, 1990, 1991, 1992. FAO, Rome, Italy.

FUSILLIER J.-L., 1993. La filière maïs au Cameroun. Quelles perspectives de développement de la production de maïs ? Contribution à l'étude FAC-CAPP/USAID. Montpellier, France, CIRAD-CA, 60 p.

DEMBA K., 1989. Les relations agriculture-élevage et le devenir des systèmes de production, Fonsébougou Sud-Mali. Mémoire de fin d'études, économie du développement agricole agro-alimentaire et rural, Montpellier, France, ENSAM, 103 p.

LE ROY X., 1992. Evolution des systèmes agraires de deux communautés Sénoufo du département de Boundiali dans le Nord de la Côte-d'Ivoire. Montpellier, France, ORSTOM, 26 p.

RAYMOND G., TCHILGUE Y., BELIAZI K., 1990. Enquête suivi-évaluation 1989-1990 : 30 villages de la zone soudanienne Sud-Tchad. N'Djamena, Tchad, ONDR. Montpellier, France, CIRAD-IRCT, 36 p.

REQUIER DESJARDINS D., 1990. La consommation alimentaire à Garoua. Permanences et changements. In Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales, Paris, France, L'harmattan, p. 53-92.

SAUTIER D., O'DEYE M., 1989. Mil, maïs, sorgho. Techniques et alimentation au Sahel. Paris, France, L'harmattan, 171 p.

SILVESTRE A., MUCHNIK J., 1993. Quel regard sur la complexité des innovations ? La diffusion du maïs au Nord-Cameroun. Communication au séminaire Innovations et sociétés, Montpellier, France, 13-16 septembre 1993. Montpellier, France, CIRAD, 18 p.

## ■ J.-L. FUSILLIER – Afrique de l'Ouest et du Centre : maïs ou sorgho ?

**Résumé**  
La culture du maïs s'est largement répandue dans la zone de savane d'Afrique de l'Ouest et du Centre depuis les années 70. Dans la partie septentrionale, aire de culture traditionnelle du sorgho et du mil, la substitution du maïs au sorgho ou au mil apparaît cependant limitée. Ayant des exigences et potentialités bien distinctes, ces trois plantes peuvent présenter une certaine complémentarité dans les systèmes de culture : le sorgho et le mil sécurisent la production vivrière de l'exploitation face aux risques climatiques ou économiques, tandis que le maïs répond à un objectif de productivité. La crise cotonnière et le désengagement des structures de développement, intervenus à la fin des années 80, remettent en cause l'intensification des céréales. On pourrait donc s'attendre à un regain d'intérêt pour le sorgho et le mil, au détriment du maïs, qui nécessite des intrants comme les engrais en particulier. La dévaluation du franc CFA laisse une incertitude quant à l'avenir du maïs, qui dépend de la répercussion du gain à l'exportation du coton sur les exploitations agricoles.

Mots-clés : maïs, sorgho, mil, cotonnier, système de culture, système de production, économie, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Mali, Sénégal, Tchad, Togo.

## ■ J.-L. FUSILLIER – Central and West Africa: maize or sorghum?

**Abstract**  
Maize has been widely cultivated in savannah areas of Central and West Africa since the 1970s. However, in the northern part where sorghum and millet are traditionally grown, substitution of maize for either of these crops appears to be limited. These three species could be complementary companion crops since their requirements and capabilities are quite different, i.e. sorghum and millet are staple food crops in climatic and economic risk situations, whereas maize is a high yield crop. The cotton crisis and divestiture of development agencies at the end of the 1980s challenges the intensification of cereal cropping. This will probably lead to renewed interest in sorghum and millet to the detriment of maize, which requires additional inputs such as fertilizers. The future of maize is now uncertain, due to devaluation of the CFA franc, and depends on whether cotton export earnings will be passed on to the farmers.

Key words: maize, sorghum, millet, cotton plant, cropping system, farming system, economy, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Mali, Senegal, Chad, Togo.

## ■ J.-L. FUSILLIER – Africa del Oeste y del Centro: ¿maíz o sorgo?

**Resumen**  
El cultivo de maíz está muy extendido en la zona de sabana de Africa del Oeste y del Centro desde la década del 70. En la parte septentrional, área de cultivo tradicional de sorgo y mijo, la sustitución del sorgo o del mijo por el maíz resulta no obstante limitada. Por tener exigencias y potencialidades muy distintas, estas tres plantas pueden presentar ciertos caracteres complementarios en los sistemas de cultivo: el sorgo y mijo constituyen una seguridad para la producción de plantas comestibles de la explotación frente a los riesgos climáticos o económicos, mientras que el maíz corresponde a un objetivo de productividad. La crisis algodonera y el desinterés por las estructuras de desarrollo, que se produjeron a finales de la década del 80, ponen en entredicho de nuevo la intensificación de los cereales, por lo que habría que esperar que el sorgo y mijo puedan adquirir nuevo auge, en detrimento del maíz, el cual necesita insumos como los abonos en particular. La devaluación del franco CFA deja cierta incertidumbre en cuanto al porvenir del maíz, que depende de la repercusión de la ganancia para la exportación del algodón en las explotaciones agrarias.

Palabras clave : maíz, sorgo, mijo, algodonero, sistema de cultivo, sistema de producción, economía, Burkina Faso, Costa de Marfil, Mali, Senegal, Chad, Togo.